

# Benoît Hellings: «Bruxelles a besoin d'une piscine naturelle à ciel ouvert»

L'échevin des Sports de la Ville en fait une priorité : « Avec la systématisation des épisodes de chaleur, nous devons garantir l'accès à l'eau pour tous ». Quatre emplacements sont à l'étude.

Le Soir - Véronique Lamquin - 26/08/2020

Extraits

Article complet pour les abonnés

<https://plus.lesoir.be/321001/article/2020-08-26/benoit-hellings-bruxelles-besoin-dune-piscine-naturelle-ciel-ouvert?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3Dpiscine%2520plein%2520air>

Une piscine à ciel ouvert de 50 mètres sur 20, entourée d'une vaste pelouse. Succès garanti avec un record d'affluence (3.200 entrées) le 12 juin, canicule oblige. C'était... en 1976, deux ans avant que le dernier endroit où nager en plein air dans la capitale ne ferme : le solarium d'Evere, qui avait résisté plus longtemps que celui du Daring (Molenbeek) ou les bains (extérieurs) saint-gillois et anderlechtois.

Trente ans plus tard, à la veille de la fête nationale, Pascal Smet relance l'idée, avec le soutien de Freddy Thielemans. Bruxelles-les-Bains, c'est bien, mais les Bruxellois(es) méritent un espace aquatique digne de ce nom, pérenne, estime le secrétaire d'Etat socialiste. Qui pousse le dossier sur la table du gouvernement régional, le fait étudier, choisit un emplacement (le bassin Vergote, en bordure du Canal), annonce l'inauguration (2009). L'idée suscite, comme souvent avec le socialiste flamand, enthousiasme et scepticisme ; elle sera enterrée sous des arguments budgétaires (une bonne dizaine de millions), et politiques (« pas une priorité avec une météo aussi pourrie que la belge ») et régulièrement déterrée par l'opiniâtre mandataire

## La Ville prend la main

« Mais, aujourd'hui, ce n'est plus seulement un rêve, c'est aussi un besoin », insiste Benoît Hellings, échevin des Sports à la Ville de Bruxelles. Pour l'élu Ecolo, tout démontre la pertinence et la nécessité de doter la capitale d'une piscine à ciel ouvert. « Nous devons gérer la systématisation des vagues de chaleur. Améliorer la qualité de vie en ville, à cet égard, cela signifie garantir à tou(te)s les citoyen(ne)s un accès à l'eau, à une zone rafraîchissante. » En clair : les Bruxellois(es) ont droit à une zone aquatique digne de ce nom, pour ne plus

être obligés d'aller la chercher à Blankenberghe, ou à Hofstade. « C'est une des leçons très claires de cet été », souligne l'échevin des Sports, qui n'a pas attendu la canicule de ce mois d'août pour plancher sur le dossier. Quoi de plus logique, puisque l'accord de majorité PS-Ecolo-Défi promet noir sur blanc aux habitants de la Ville « l'implantation d'une piscine naturelle à ciel ouvert ».

Jouable ? Oui, a répondu sans ambiguïté le bureau d'études chargé d'explorer les différentes pistes. « Nous avons fixé quelques critères, précise Benoît Hellings. D'abord, nous voulons que ce soit un lieu accessible à tous. Avec des prix tout à fait raisonnables. » Pas question, donc, d'en faire un spot branché réservé à une élite. Mais bien de créer un site (géré par la Ville, qui possède déjà trois piscines), prisé par tous les Bruxellois(es), des plus jeunes aux plus âgés, des plus sportifs aux plus contemplatifs. Corollaire de cette volonté bien affirmée : le lieu doit être accessible en transports en commun. Il s'agit par ailleurs bien d'une piscine digne de ce nom, pas d'une pataugeoire ou d'un simple miroir d'eau. « Nous voulons un bassin de cinquante mètres sur vingt, qui permette vraiment de nager », explique l'échevin des Sports. Dernière condition : l'espace doit être naturel, aéré, calme, et le rester. De la végétation à profusion, on n'est pas dans une version moderne d'Océade. La filtration sera du reste naturelle, ce qui suppose dès lors de disposer d'un terrain d'un hectare, pour créer un étang purifiant aux côtés de la piscine. Mission impossible, en terre urbaine ? Au contraire ! Les chercheurs ont identifié quatre emplacements possibles, dont deux sont intégralement propriété de la Ville (ce qui pourrait utilement accélérer la concrétisation du dossier, pas besoin de négocier un rachat éventuel) et parfaitement compatibles, selon les règles urbanistiques, avec une fonction sportive ou récréative.

La Ville a envoyé l'étude au gouvernement régional, pour lui proposer de construire ensemble cette piscine. « Nous allons rencontrer prochainement les ministres compétents », explique Benoît Hellings. Pour rappel, la déclaration de politique régionale prévoit que « l'exécutif soutiendra les projets permanents ou temporaires de piscines en plein air ». Il nous revient par ailleurs que Pascal Smet entendait remettre la piscine à l'ordre du jour à la rentrée. « Pour nous, ce qui compte, c'est que le projet se concrétise, nous espérons que notre étude le fasse avancer », complète Benoît Hellings. Qui ajoute : « Et si la Région ne le fait pas, la Ville s'en chargera. Et bien sûr, nous construirons ce projet avec les riverains. » Objectif : au (grand) plus tard en 2024, plutôt avant. Quid de la météo pourrie ? « Savez-vous que nous avons étudié une quarantaine de piscines à ciel ouvert en Europe, dont bon nombre situées bien au Nord de Bruxelles ? », sourit Benoît Hellings.